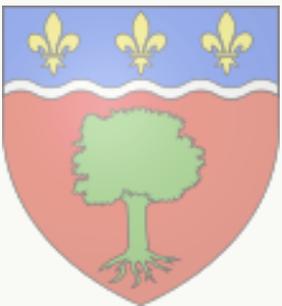




Budget Primitif 2015

Compte Administratif 2014

Commune de Bois le Roi
Budget communal
Service de l'Eau



Conseil municipal du 15 avril 2015



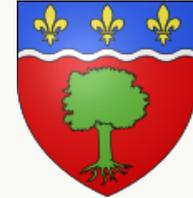
Le déroulé du conseil municipal

👉 **Un rappel sur les procédures budgétaires**

👉 **Les votes**

- ✦ **concernant le budget communal**
- ✦ **concernant le budget du service de l'eau**





Les RV finances 2015 pour notre commune

La conduite des travaux budgétaires...

Le compte administratif 2014 et le budget 2015 votés lors du même conseil

- une reprise des reports et des résultats dès le budget primitif
- une meilleure lisibilité et une plus grande sincérité des prévisions

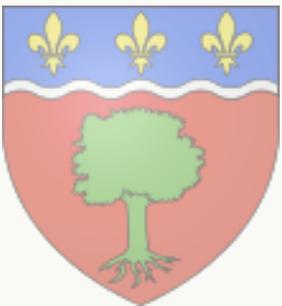
Les principes retenus pour le budget primitif 2015

- la section d'investissement reprend les investissements présentés pour 2015 lors du débat d'orientations budgétaires
- la section de fonctionnement prend en compte les montants notifiés pour 2015 au titre de la fiscalité et des dotations de l'Etat
- le virement à la section d'investissement de l'excédent de fonctionnement est limité au montant nécessaire aux dépenses d'investissement planifiées pour 2015



Le budget...

... les grands principes





Le budget municipal...

☞ **En préambule, un rappel juridique**

Un acte de
prévision

Il consiste en un état de l'ensemble des recettes et des dépenses à réaliser (évaluatif / limitatif).

Un acte
d'autorisation

L'article L.2312-1 du CGCT précise que : " le budget de la commune est proposé et voté par le conseil municipal ".

Un acte qui prend la forme d'une délibération de l'assemblée délibérante

C'est l'acte fondamental de la vie financière de chaque collectivité territoriale

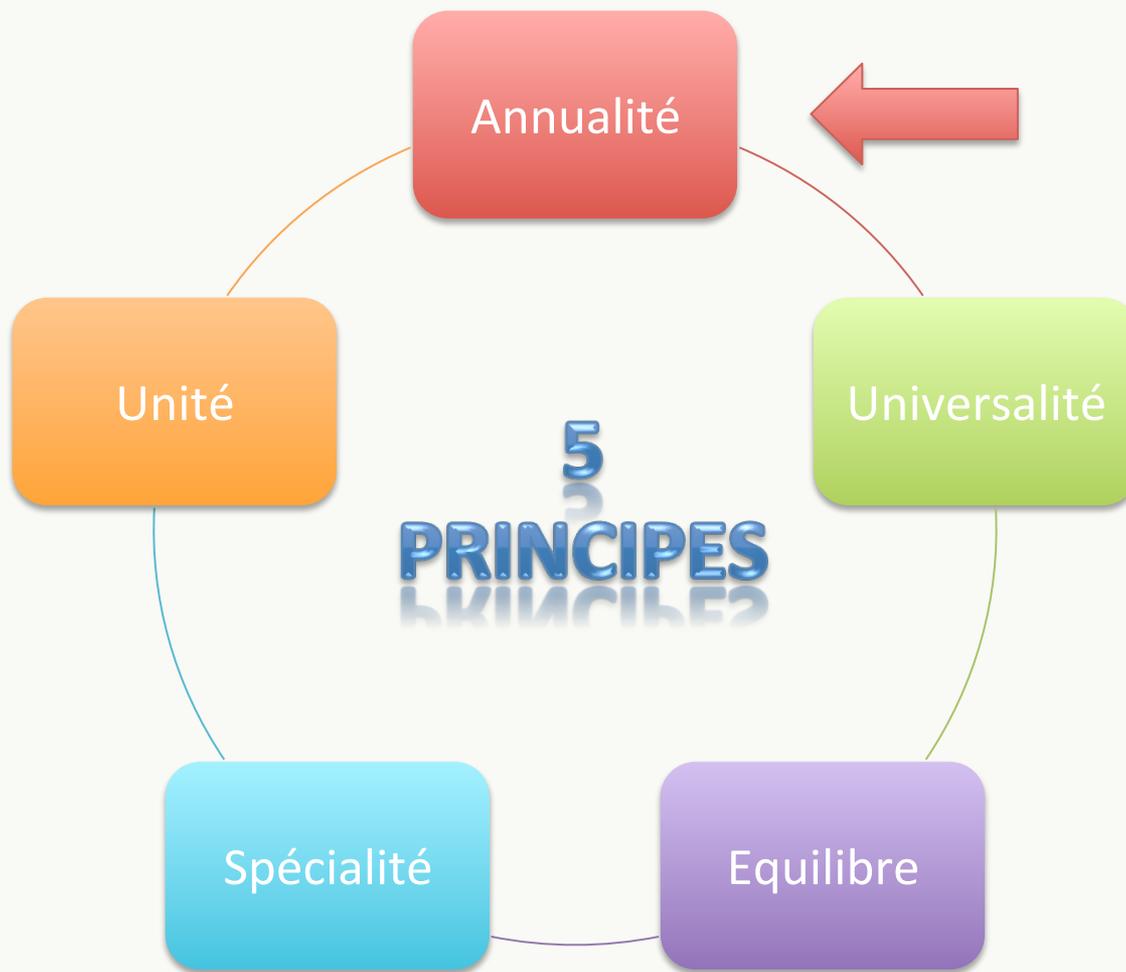


Le budget municipal...





Le budget municipal...





Le budget municipal...

Un principe...

Annualité

Le budget est voté pour l'année civile.

- **Règle de l'antériorité** : le vote du budget doit intervenir avant le début de l'exercice qu'il concerne, mais la loi prévoit des aménagements.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE SEINE-ET-MARNE

PREFECTURE
DIRECTION DES RELATIONS AVEC
LES COLLECTIVITES LOCALES
Bureau des Concours Financiers de l'Etat
et du Contrôle budgétaire

Affaire suivie par : Sandrine Bakaher
Tél : 01 64 71 79 54
Fax : 01 64 71 79 04
Mél : sandrine.bakaher@seine-et-marne.gouv.fr

Meun, le 1^{er} décembre 2014

Le Préfet de Seine-et-Marne

à

Mesdames et messieurs les Maires
Mesdames et messieurs les Présidents d'EPCI et
d'établissements publics locaux de Seine-et-
Marne

En communication à :
Mesdames et messieurs les sous-préfets
d'arrondissement

NOTE D'INFORMATION

Relative à l'élaboration des documents budgétaires au titre de l'année 2015

I - DATE DE VOTE ET DE TRANSMISSION DU BUDGET PRIMITIF

Conformément à l'article L. 1612-2 du CGCT, la date limite d'adoption du budget est fixée au **15 avril 2015**. La date limite de transmission en sous-préfecture est fixée au **30 avril 2015**.



Le budget municipal...

Un principe...

Annualité

Des aménagements...

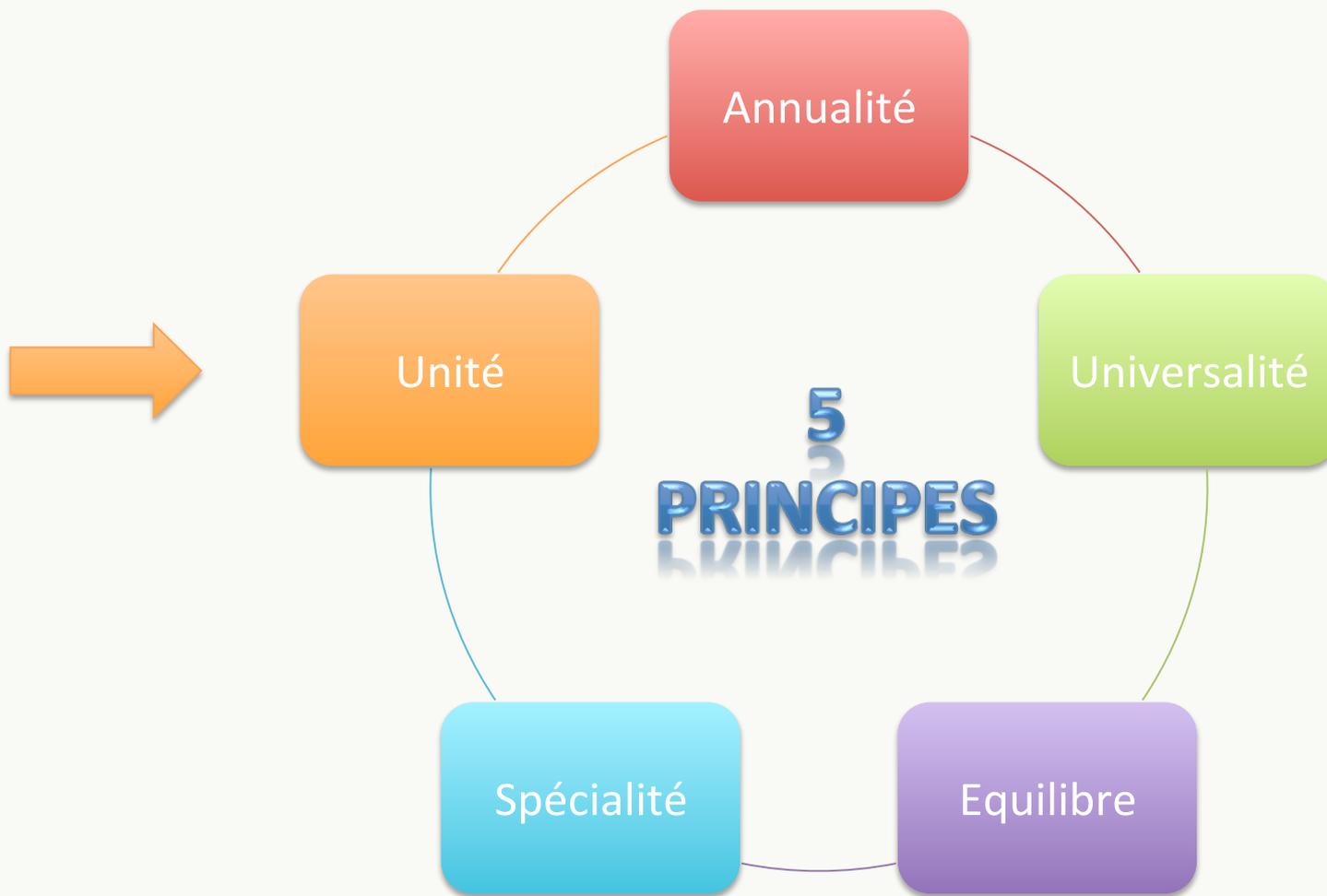
Le budget est voté pour l'année civile.

- **Règle de l'antériorité** : le vote du budget doit intervenir avant le début de l'exercice qu'il concerne, mais la loi prévoit des aménagements.

- **Certaines opérations d'investissement supposent des engagements qui s'échelonnent sur plusieurs années** : les restes à réaliser
- **Les modifications en cours d'exercice** : les décisions modificatives



Le budget municipal en quelques mots...





Le budget municipal en quelques mots...

Un principe...

Unité

**Toutes les recettes et toutes les dépenses
doivent être regroupées dans un document unique : le budget**



Le budget municipal en quelques mots...

Un principe...

Unité

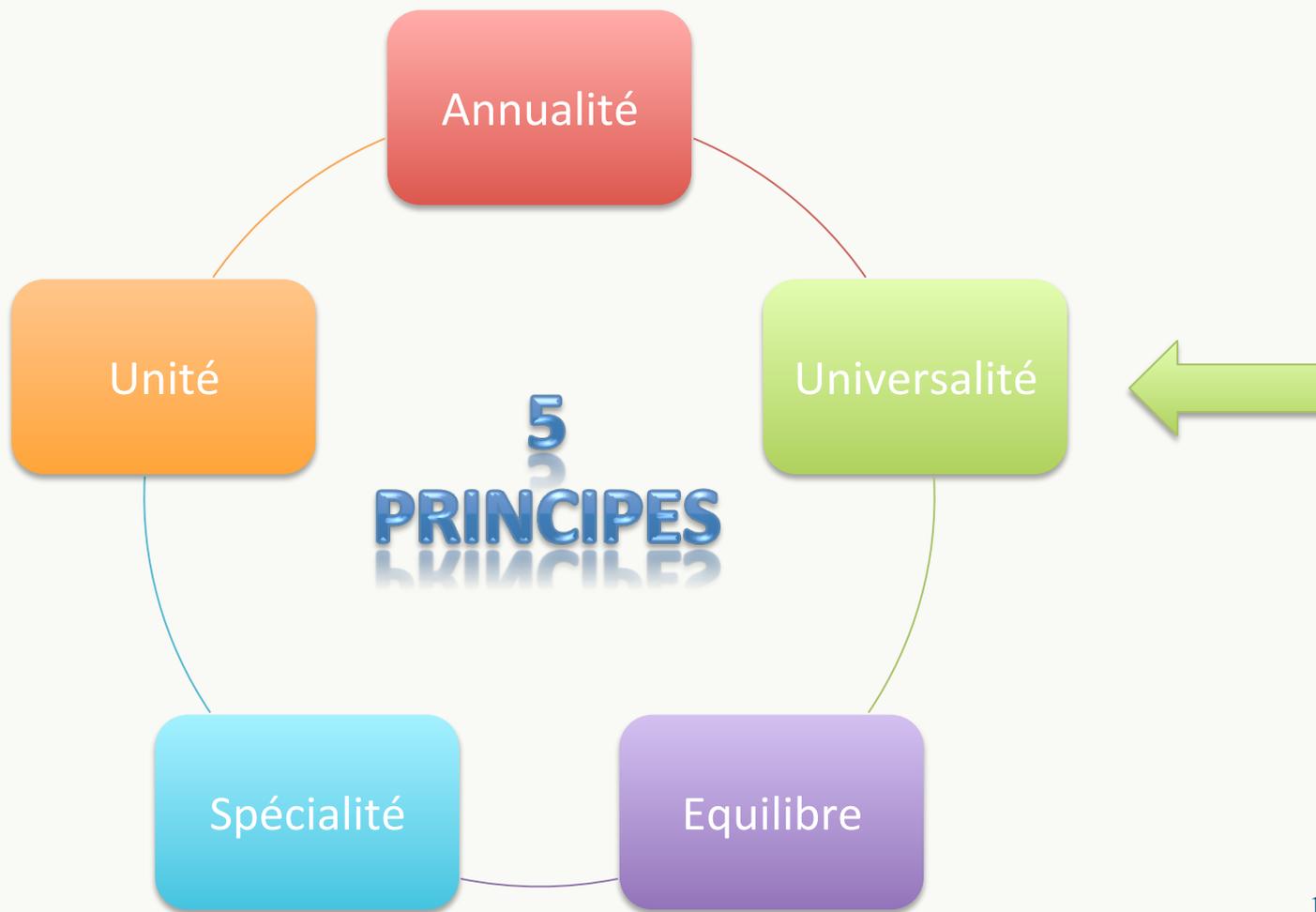
Des aménagements...

**Toutes les recettes et toutes les dépenses
doivent être regroupées dans un document unique : le budget**

- **Les budgets annexes** : les communes ont la responsabilité de voter un ou plusieurs budgets annexes pour certains services, et notamment ceux qui ont une activité industrielle et commerciale.



Le budget municipal en quelques mots...





Le budget municipal en quelques mots...

Un principe...

Universalité

Ce principe recouvre 2 règles.

- **La règle du produit brut ou de la non-contraction** : les dépenses et les recettes sont inscrites au budget pour leur montant brut, sans contraction entre elles.
- **La règle de la non-affectation** : toutes les recettes sont confondues en une masse unique couvrant l'ensemble des dépenses.



Le budget municipal en quelques mots...

Un principe...

Universalité

Des aménagements...

Ce principe recouvre 2 règles.

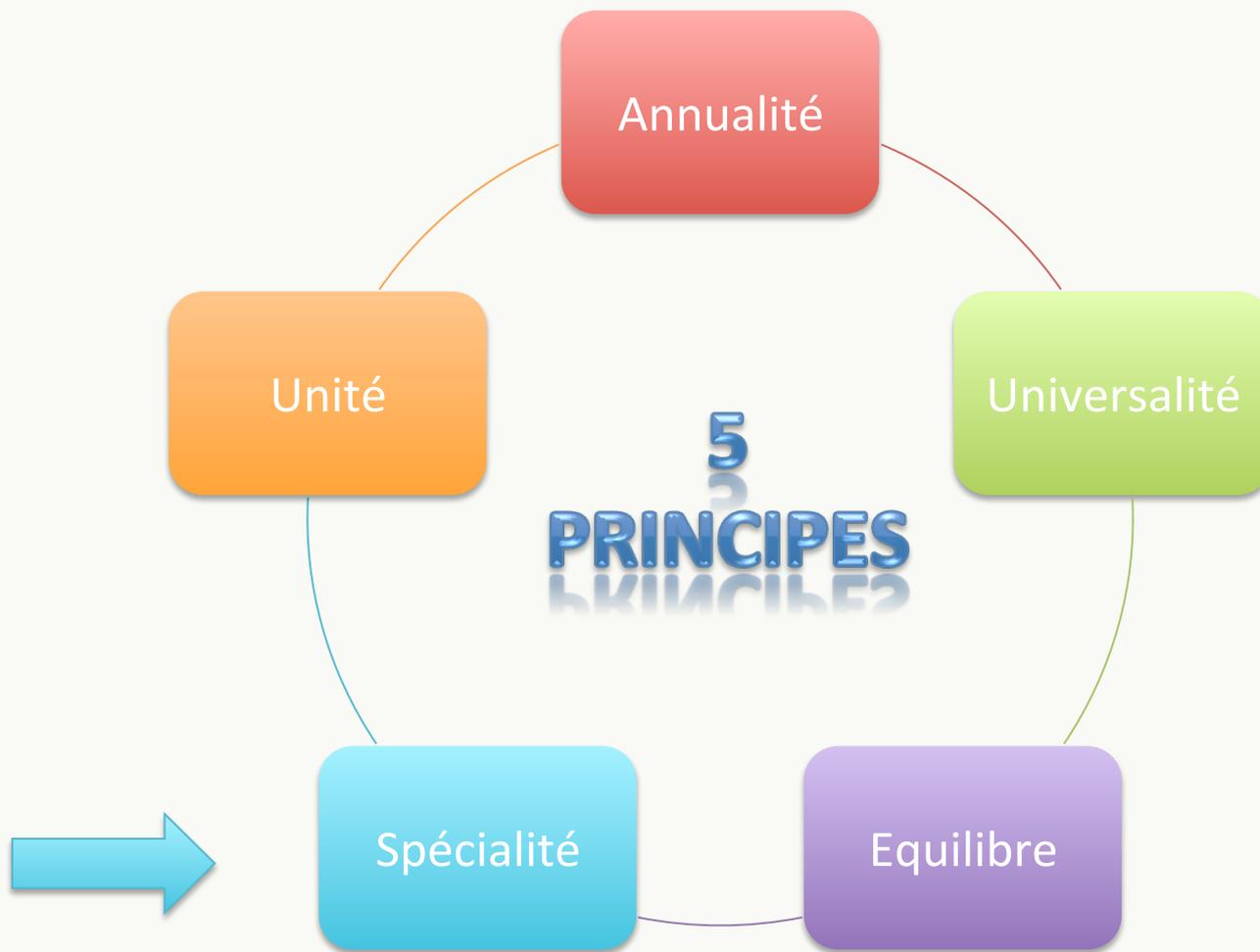
- **La règle du produit brut ou de la non-contraction** : les dépenses et les recettes sont inscrites au budget pour leur montant brut, sans contraction entre elles.
- **La règle de la non-affectation** : toutes les recettes sont confondues en une masse unique couvrant l'ensemble des dépenses.

- **Les recettes affectées** :
c'est le cas notamment des subventions, des amendes de police...

- **Les budgets annexes** :
Ils sont aussi une exception à la règle de l'universalité.



Le budget municipal en quelques mots...





Le budget municipal en quelques mots...

Un principe...

Spécialité

Ce principe porte sur la présentation, le vote et l'exécution du budget.

- Les prévisions et autorisations budgétaires sont ventilées en fonction de leur nature et de leur destination.



Le budget municipal en quelques mots...

Un principe...

Spécialité

Des aménagements...

Ce principe porte sur la présentation, le vote et l'exécution du budget.

- Les prévisions et autorisations budgétaires sont ventilées en fonction de leur nature et de leur destination.
- La présentation : les dépenses et les recettes figurent respectivement en section de fonctionnement ou en section d'investissement (présentées par chapitre et détaillées par article).
- Le vote : par chapitre, ou le cas échéant par article.
- L'exécution budgétaire : les crédits votés en dépenses sont limitatifs. Les crédits pour dépenses imprévues peuvent être votés dans la limite de 7,5 % des crédits de dépenses réelles de chaque section.



Le budget municipal en quelques mots...





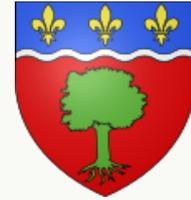
Le budget municipal en quelques mots...

Un principe...

Equilibre

L'équilibre du budget est une obligation juridique imposée par la loi, assortie de sanctions en cas de non-respect

- Les deux sections investissement et fonctionnement doivent être votées respectivement en équilibre
- Les recettes et les dépenses doivent être évaluées de façon sincère
- La couverture de certaines dépenses par des recettes définitives est obligatoire (remboursement de la dette en capital et dépenses imprévues en investissement)



Le budget municipal en quelques mots...

Un principe...

Equilibre

Des aménagements...

L'équilibre du budget est une obligation juridique imposée par la loi, assortie de sanctions en cas de non-respect

- Les deux sections investissement et fonctionnement doivent être votées respectivement en équilibre
 - Les recettes et les dépenses doivent être évaluées de façon sincère
 - La couverture de certaines dépenses par des recettes définitives est obligatoire (remboursement de la dette en capital et dépenses imprévues en investissement)
-
- N'est pas considéré comme en déséquilibre un budget dont la section de fonctionnement présente un excédent de fonctionnement reporté : il est dit en « sur équilibre »



Le budget est-il en équilibre?

Hypothèse	Recettes Fonctionnement	Dépenses Fonctionnement	Recettes Investissement	Dépenses Investissement
1	800 000	800 000	300 000	300 000
2	500 000	600 000	200 000	100 000
3	300 000	200 000	100 000	100 000



Le budget est-il en équilibre ?

Hypothèse	Recettes Fonctionnement	Dépenses Fonctionnement	Recettes Investissement	Dépenses Investissement
1	800 000	800 000	300 000	300 000
2	500 000	600 000	200 000	100 000
3	300 000	200 000	100 000	100 000

1	Oui	double équilibre parfait en fonctionnement et en investissement
2		
3		



Le budget est-il en équilibre ?

Hypothèse	Recettes Fonctionnement	Dépenses Fonctionnement	Recettes Investissement	Dépenses Investissement
1	800 000	800 000	300 000	300 000
2	500 000	600 000	200 000	100 000
3	300 000	200 000	100 000	100 000

1	Oui	double équilibre parfait en fonctionnement et en investissement
2	Non	car même si le budget est globalement équilibré, les sections de fonctionnement et investissement sont déséquilibrées
3		



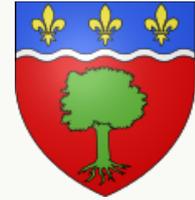
Le budget est-il en équilibre ?

Hypothèse	Recettes Fonctionnement	Dépenses Fonctionnement	Recettes Investissement	Dépenses Investissement
1	800 000	800 000	300 000	300 000
2	500 000	600 000	200 000	100 000
3	300 000	200 000	100 000	100 000

1	Oui	double équilibre parfait en fonctionnement et en investissement
2	Non	car même si le budget est globalement équilibré, les sections de fonctionnement et investissement sont déséquilibrées
3	Oui	car il est possible de voter le budget avec des recettes de fonctionnement en sur-équilibre (recettes > aux dépenses)



Bois le Roi



Le budget est-il en équilibre?

👉 Un rappel juridique...

Article L1612-7

Code Général des Collectivités Territoriales

« A compter de l'exercice 1997, pour l'application de l'article L. 1612-5, n'est pas considéré comme étant en déséquilibre le budget de la commune dont la section de fonctionnement comporte ou reprend un excédent reporté par décision du conseil municipal ou dont la section d'investissement comporte un excédent, notamment après inscription des dotations aux amortissements et aux provisions exigées. »



Que se passe-t-il avant le vote du budget ?

Fonctionnement

Le Maire peut engager les dépenses dans la limite de celles de l'exercice précédent



Il n'y a donc aucun problème budgétaire pour les premiers mois de l'année, avant le vote du budget



Investissement

Le Maire peut...

rembourser le capital dû de la dette

Obligatoire

utiliser les restes à réaliser ou reports de crédits de l'année N-1

Très important...
Etat au 31/12 transmis début janvier au trésorier

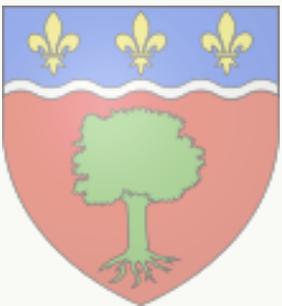
et sur autorisation du Conseil

Municipal
mandater les dépenses dans la limite du ¼ des crédits votés l'année N-1

Pour ne pas bloquer les petits investissements de début d'année



Zoom sur l'autofinancement...





L'autofinancement

L'autofinancement est également appelé épargne. Il existe 3 formes d'épargne différente :

- l'épargne de gestion,
- l'épargne brute ou CAF (capacité d'autofinancement brute),
- l'épargne nette.



L'autofinancement : un exemple

**Recettes de
fonctionnement**

- 1 000 000 €

**Dépenses de
fonctionnement**

- 600 000 € (hors
intérêts)

**Intérêts
d'emprunts**

- 100 000 €

**Capital des
emprunts**

- 80 000 €

Épargne de gestion = 400 000

Épargne brute = 300 000

Épargne nette = 220 000

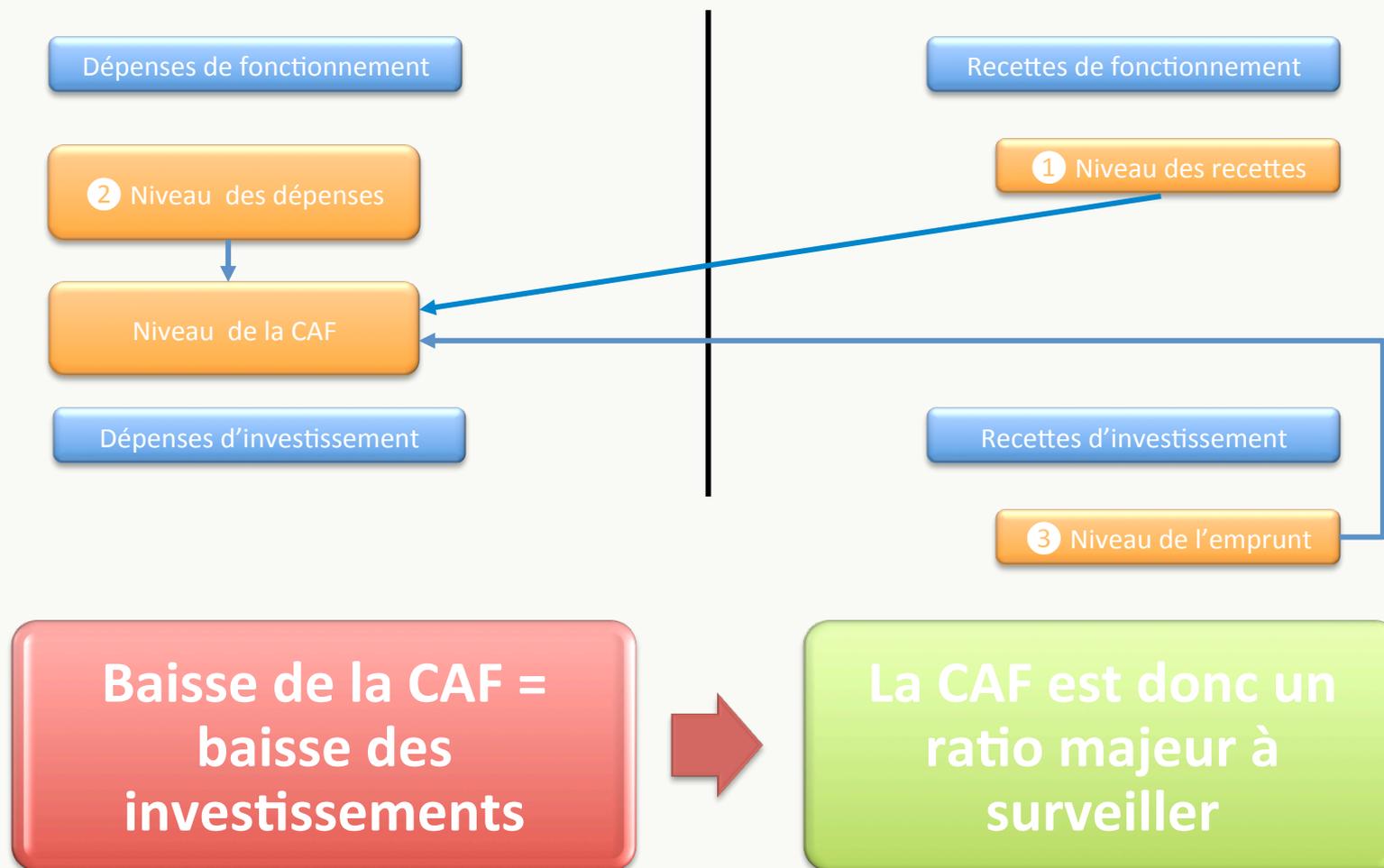


L'épargne en 2014 à Bois le Roi

	2014
Epargne de gestion	1 130 609
Epargne brute	1 099 046
Epargne nette	988 160



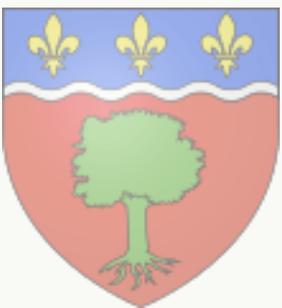
La capacité d'autofinancement (CAF)





Le compte Administratif...

... La reprise des résultats





Bois le Roi



L'importance du vote des résultats qui permet au

**Conseil Municipal de contrôler la bonne
exécution du budget**



**Préfet de constater également la bonne
exécution du budget et, s'il y a lieu, de saisir
la Chambre Régionale des Comptes**



La procédure obligatoire d'affectation des résultats

Apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement reporté



Couverture du déficit éventuel d'investissement. Il s'agit d'un prélèvement sur l'excédent de fonctionnement pour couvrir, en partie ou en totalité, le déficit cumulé d'investissement



Le solde éventuel en excédent de fonctionnement reporté



La reprise des résultats

La reprise des résultats se fait en une seule fois et en totalité aussi bien en fonctionnement qu'en investissement

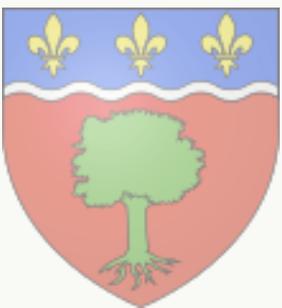
Le résultat à reprendre comprend :

- le résultat de l'exercice
- la reprise des résultats antérieurs
- et c'est l'addition des deux qui donne le résultat cumulé



Passons à la présentation des documents budgétaires...

Commune de Bois le Roi
Budget communal
Service de l'Eau





Bois le Roi



Le compte de gestion 2014 Budget communal

	Investissement	Fonctionnement	Total des sections
Recettes	1 171 954,21	6 031 832,77	7 203 786,98
Dépenses	937 249,28	5 047 570,00	5 984 819,28
Résultat de l'exercice	+ 234 704,93	+ 984 262,77	+ 1 218 967,70



Le compte de gestion 2014 Budget communal

	Résultat de clôture de l'exercice 2013	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2014	Résultat de clôture de l'exercice 2014
Investissement	- 223 399,06		234 704,93	11 305,87
Fonctionnement	3 595 672,69	940 481,93	984 262,77	3 639 453,53
	3 372 273,63	940 481,93	1 218 967,70	3 650 759,40



Le compte administratif 2014 – Vue d'ensemble

		Dépenses	Recettes	Résultat /Solde
Réalizations de l'exercice	Fonctionnement	5 047 570,00	6 031 832,77	984 262,77
	Investissement	937 249,28	1 171 954,21	234 704,93
Reports exercice 2013	Fonctionnement		(E) 2 655 190,76	3 639 453,53
	Investissement	(D) 223 399,06		11 305,87
TOTAL réalisations + reports		6 208 218,34	9 858 977,74	
RAR A REPORTER EN 2015	Fonctionnement			
	Investissement	158 858,01	46 191,00	
	TOTAL RAR	158 858,01	46 191,00	- 112 667,01
RESULTAT CUMULE	Fonctionnement	5 047 570,00	8 687 023,53	3 639 453,53
	Investissement	1 319 506,35	1 218 145,21	- 101 361,14
	TOTAL	6 367 076,35	9 905 168,74	



Le compte administratif 2014 – Fonctionnement - détail par chapitre

Dépenses	(en €)
Charges à caractère général	1 507 708,99
Charges de personnel	2 580 654,85
Atténuation de produits	102 420,00
Autres charge gestion courante	710 405,74
Dotations aux amortissements	
Charges financières	31 594,89
Charges exceptionnelles	10 558,51
<i>Dotations aux amortissements</i>	<i>104 227,02</i>
TOTAL	5 047 570,00

Recettes	(en €)
Atténuations de charge	153 224,67
Ventes de produits	313 893,00
Impôts et taxes	4 442 236,34
Dotations Subventions	1 040 992,29
Autres produits gestion courante	81 452,11
Produits financiers	12,70
Produits exceptionnels	21,66
TOTAL	6 031 832,77
<i>Pour mémoire, exdt 2013 reporté</i>	<i>2 655 190,76</i>



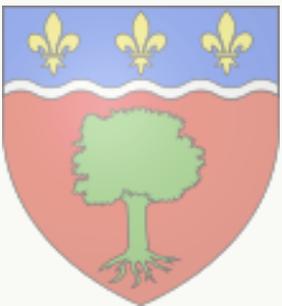
Le compte administratif 2014 - Investissement

Dépenses	(en €)
<i>Déficit antérieur reporté</i>	<i>223 399,06</i>
Emprunts	142 448,67
Immobilisations incorporelles	40 775,28
Immobilisations corporelles	132 318,56
Immobilisations en cours	621 706,77
TOTAL	937 249,28
<i>Restes à réaliser :</i>	<i>158 858,01</i>

Recettes	(en €)
<i>Amortissements</i>	<i>104 227,02</i>
Dotations , fonds divers	126 845,26
Excédit fonctionnement capitalisé	940 481,93
Emprunts	400,00
TOTAL	1 171 954,21
<i>Restes à réaliser :</i>	<i>46 191,00</i>



Le Budget Primitif 2015



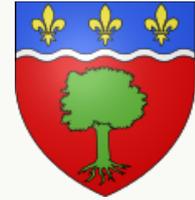


Les principaux axes

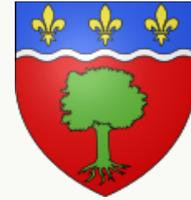
- Poursuivre l'effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement, rechercher des économies, notamment par la mutualisation des achats, par la passation de marchés
- Réorganiser les services et renforcer les compétences, pour améliorer l'offre de service aux bacots
- Ne pas augmenter les taux de fiscalité directe locale
- Maintenir la capacité d'autofinancement, avec un recours raisonné à l'emprunt, pour engager les investissements nécessaires



Bois le Roi



Programmation des projets d'investissements de la commune (2015-2017)



Perspectives 2015

✧ La section d'investissement

2014 fut une année de transition

2015 - 2017 sera marquée par un programme d'investissement dynamique

Les critères sont réunis pour amorcer dès cette année une politique d'investissement plus forte, qui se poursuivra au cours des années à venir :

- Un excédent de fonctionnement conséquent
- Un faible endettement (la marge d'autofinancement permet une durée théorique de remboursement de la dette sur un an)
- Des taux d'intérêt historiquement bas



L'investissement : perspectives 2015

👉 **Après une année de transition en 2014, l'année 2015 sera une année consacrée à la relance de l'effort d'investissement :**

- **engagement de plusieurs opérations d'équipement**
(agrandissement école maternelle, rénovation de la mairie, aire de jeux...)
- **lancement de plusieurs études préalables** à un vaste programme de réhabilitation de la voirie en 2016, 2017 et les années suivantes

👉 **Le financement de ces investissements**

- Un excédent reporté de plus de 3,5 millions d'euros *
- Le dépôt systématique de dossiers de demandes de subventions
- Un recours modéré à l'emprunt, afin de maintenir les capacités d'autofinancement et de profiter des taux actuellement très bas

** A noter néanmoins le remboursement à prévoir de subventions pour 450 K€ perçues de la DRAC en 2007 et 2009 (incluses dans l'excédent cumulé depuis plusieurs années).*



Les projets d'investissements : perspectives 2015 – 2017

👉 Les principaux axes

- **Cadre de vie** : engager des programmes de réhabilitation des chaussées, trottoirs, places, assurer l'embellissement de notre cadre de vie
- **Patrimoine communal** : rénover les bâtiments
- **Vie de l'enfant** : faire évoluer les locaux existants, réinstaller la halte garderie
- **Vivre ensemble** : aménager une aire de jeux, implanter une nouvelle bibliothèque avec des salles pour les associations
- **Prévention** : assurer la sécurité des Bacots par le renforcement de la prévention, aménager un nouveau local, améliorer l'équipement, mettre en place une vidéo-protection
- **Améliorer la qualité du service aux usagers et aux agents** : développer l'offre numérique, moderniser les système d'information, faciliter la communication entre la commune et les bacots



Le budget 2015 – Vue d’ensemble

		Dépenses	Recettes
Vote	Crédits de fonctionnement votés	8 352 972,52	5 897 782,00
Reports	Résultat Exploitation reporté		3 538 092,39
TOTAL Section Fonctionnement		8 352 972,52	9 435 874,39
Vote	Crédits d’investissement votés	3 812 640,00	3 914 001,14
Reports	RAR de l’exercice précédent	158 858,01	46 191,00
	Solde section INV reporté		11 305,87
TOTAL Section Investissement		3 971 498,01	3 971 498,01
TOTAL du BUDGET		12 324 470,53	13 407 372,40



Le budget communal

Dépenses FONCTIONNEMENT (en €)		Recettes FONCTIONNEMENT (en €)	
Charges à caractère général	1 674 804,00	Atténuations de charge	90 000,00
Charges de personnel	2 701 000,00	Ventes de produits	349 000,00
Atténuation de produits	100 000,00	Impôts et taxes	4 403 951,00
Autres charge gestion courante	721 155,52	Dotations Subventions	969 831,00
		Autres pdts gest. courante	85 000,00
Total dépenses gestion courante	5 196 959,52	Recettes gestion courante	5 897 782,00
Charges financières	29 100,00	Produits financiers	
Charges exceptionnelles	52 333,00	Produits exceptionnels	
Dépenses imprévues	360 000,00		
Dépenses réelles fonctionnemt	5 638 392,52	Recettes réelles fonctionnt	5 897 782,00
Virt à la section d'invnt	2 590 298,56	Op. ordre entre sections	
Op. d'ordre entre sections	124 281,34		
Total dépenses d'ordre	2 714 580,00	Total recettes d'ordre	
		Résultat reporté	3 538 092,39
TOTAL	8 352 972,52	TOTAL	9 435 874,39

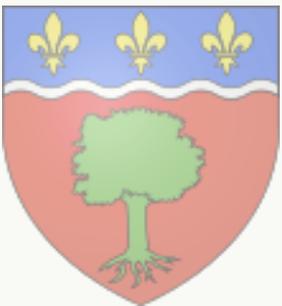


Le budget communal

Dépenses INVESTISSEMENT (en €)		Recettes INVESTISSEMENT (en €)	
Immobilisations incorporelles	153 240,00	Subventions investissement	151 362,00
Immobilisations corporelles	1 138 800,00	Emprunts	500 000,00
Immobilisations en cours	1 688 600,00		
Total dépenses équipement	2 980 640,00	Total recettes équipement	651 362,00
Subventions d'investissement	450 000,00	Dotations, fonds divers	163 500,00
Emprunts et dettes assimilées	132 000,00	Excédent fonctionnemt capitalisé	101 361,14
Dépenses imprévues	250 000,00	Autres	283 198,00
Total dépenses financières	832 000,00	Total recettes financières	548 059,14
Total dépenses réelles Inv.	3 812 640,00	Total recettes réelles Inv.	1 199 421,14
		Virement de section fonctionnt	2 590 298,66
Op. ordre entre sections		Op. ordre entre sections	124 281,14
Total dépenses d'ordre		Total recettes d'ordre	2 714 580,00
Restes à réaliser	158 858,01	Restes à réaliser	46 191,00
		Solde d'exécution reporté	11 305,87
TOTAL	3 971 498,01	TOTAL	3 971 498,01



Le service de l'eau



Conseil municipal du 15 avril 2015



Bois le Roi



Le compte de gestion 2014 Service de l'eau

	Investissement	Fonctionnement	Total des sections
Recettes	72 967, 29	143 408,42	216 375,71
Dépenses	29 753,01	74 341,88	104 094,89
Résultat de l'exercice	+ 43 214,28	+ 69 066,54	+ 112 280,82



Le compte de gestion 2014 Service de l'eau

	Résultat de clôture de l'exercice 2013	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2014	Résultat de clôture de l'exercice 2014
Investissement	133 620,31		+ 43 214,28	176 834,59
Fonctionnement	400 107,70		+ 69 066,54	469 174,24
	533 728,01		112 280,82	646 008,83



Le compte administratif 2014 – Vue d'ensemble

		Dépenses	Recettes	Solde
Réalizations de l'exercice	Exploitation	74 341,88	143 408,42	69 066,54
	Investissement	29 753,01	72 967,29	43 214,28
Reports exercice 2013	Exploitation		(E) 400 107,70	469 174,24
	Investissement		(E) 133 620,31	176 834,59
TOTAL réalisations + reports		104 094,89	750 103,72	
RAR A REPORTER EN 2015				
	Exploitation			
	Investissement	69 844,42	11 640,73	
	TOTAL RAR	69 844,42	11 640,73	- 58 203,69
RESULTAT CUMULE				
	Exploitation	74 341,88	543 516,12	469 174,24
	Investissement	99 597,43	218 228,33	118 630,90
	TOTAL	173 939,31	761 744,45	587 805,14



Le compte administratif 2014 – Exploitation - détail par chapitre

Dépenses	(en €)
Charges à caractère général	3 121,91
Charges de personnel	
Atténuation de produits	
Autres charge gestion courante	
Dotations aux amortissements	
Charges financières	5 385,32
Charges exceptionnelles	
<i>Dotations aux amortissements</i>	<i>65 834,65</i>
TOTAL	74 341,88

Recettes	(en €)
Atténuations de charge	
Ventes de produits	140 960,00
Impôts et taxes	
Dotations Subventions	
Autres produits gestion courante	
Produits financiers	
Produits exceptionnels	2 448,42
TOTAL	143 408,42
Pour mémoire, exdt 2013 reporté	<i>400 107,70</i>



Le compte administratif 2014 - Investissement

Dépenses	(en €)
Déficit antérieur reporté	223
<i>Subventions d'investissement</i>	2 448,42
Emprunts	1 976,45
Immobilisations en cours	21 761,82
<i>Autres immo financières</i>	3 566,32
TOTAL	29 753,01
<i>Restes à réaliser :</i>	<i>104 094,89</i>

Recettes	(en €)
<i>Amortissements</i>	65 834,65
Immo reçues en affectation	3 566,32
<i>Autres immo financières</i>	3 566,32
TOTAL	72 967,29
	<i>Restes à réaliser :</i> 750 103,72
<i>Pr mémoire, excédent reporté 2013</i>	<i>133 620,31</i>



Le budget 2015 – Vue d'ensemble

		Dépenses	Recettes
Vote	Crédits d'exploitation votés	612 722,24	143 548,00
Reports	Résultat Exploitation reporté		469 174,24
TOTAL Section Exploitation		612 722,24	612 722,24
Vote	Crédits d'investissement votés	769 519,47	650 888,57
Reports	RAR de l'exercice précédent	69 844,42	11 640,73
	Solde section INV reporté		176 834,59
TOTAL Section Investissement		839 363,89	839 363,89
TOTAL du BUDGET		1 452 086,13	1 452 086,13



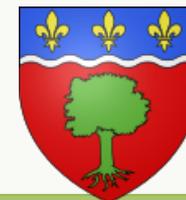
Le budget de l'eau

Bois le Roi



Dépenses EXPLOITATION (en €)	
Charges à caractère général	23 500,00
Charges de personnel	
Autres charge gestion courante	
Total dépenses gestion services	23 500,00
Charges financières	
Charges exceptionnelles	5 000,00
Dépenses réelles exploitation	28 500,00
Virt à la section d'investissement	518 222,24
Op. d'ordre entre sections	66 000,00
Total dépenses d'ordre	584 222,24
TOTAL	612 722,24

Recettes EXPLOITATION (en €)	
Ventes de produits	141 100,00
Dotations Subventions	
Autres pdts gest. courante	
Tot. recettes gestion services	141 100,00
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Recettes réelles exploitation	141 100,00
Op. ordre entre sections	2 448,00
Total recettes d'ordre	2 448,00
<i>Résultat reporté</i>	<i>469 174,24</i>
TOTAL	612 722,24



Le budget de l'eau

Dépenses INVESTISSEMENT	(en €)
Immobilisations en cours	732 382,47
Total dépenses équipement	732 382,47
Emprunts et dettes	1 356,00
Autres immo financières	
Total dépenses financières	1 356,00
Total dépenses réelles Inv.	733 738,47
Op. ordre entre sections	2 448,00
Op. patrimoniales	33 333,00
Total dépenses d'ordre	35 781,00
Restes à réaliser	69 844,42
TOTAL	839 363,89

Recettes INVESTISSEMENT	(en €)
Emprunts	
Total recettes équipement	
Dotations, fonds divers	
Excédent fonctionnemt capitalisé	
Autres immo financières	33 333,33
Total recettes financières	33 333,33
Total recettes réelles Inv.	33 333,33
Virement section exploitation	518 222,24
Op. ordre entre sections	66 000,00
Op. patrimoniales	33 333,00
Total recettes d'ordre	650 888,57
Restes à réaliser	11 640,73
Solde d'exécution reporté	176 834,59
TOTAL	839 363,891

